

## SUR L'ORIGINE ET L'EVOLUTION DES LIAISONS

ERNESTO GARROTE D.

Area de Francés

### 1. Origine.

Il y a nombre d'années que les historiens du langage sont d'accord sur l'origine des liaisons. C'est un phénomène de phonétique syntaxique qui s'explique par l'histoire et qui remonte au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> s., c'est à dire à l'époque de la chute des consonnes finales.

En effet, entre autres, Nyrop (1) énonce comme règle générale "que toutes les consonnes finales se prononçaient dans le français primitif. On disait: *clef, gentil, coup, drap, trop, gras, bas, donner, chevalier, petit, estroit, froit, tart* (2) etc., et c'est là, ajoute-t-il, un trait phonétique qui caractérise d'une manière très marquée la langue du Moyen Age en comparaison de celle des périodes postérieures où ordinairement les finales sont tombées".

Mais, vers le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> s., beaucoup de ces consonnes ne se sont plus prononcées qu'à la pause (c'est à dire en position finale) ou devant une voyelle initiale. La consonne tombait devant un mot à initiale consonantique. D'une façon générale la langue française a toujours évité les rencontres de plusieurs consonnes. Ainsi on prononçait:

- ..... après s = /s/ , à la pause (3)
- après-avoir s = /z/ , devant voyelle (4)
- après vous s = zéro , devant consonne.

Plus tard les consonnes finales ne se sont plus prononcées, même à la pause, et nous avons eu:

- ..... après s = zéro , à la pause
- après-avoir s = /z/ , devant voyelle
- après vous s = zéro , devant consonne.

(1) Nyrop, p. 308, voir biblio. n° 1

(2) les mots *tart, froit, tel que grant, chaut, etc...* portaient autrefois un t final. Le d étymologique (du *iat, tarde, frigidus, grandis, cal(i)idus*) a été rétabli par l'orthographe moderne.

(3) Du Guez (1532) s'exprime ainsi: "En lisant du français il ne faut pas prononcer la dernière lettre de tout mot terminé en s, en t, ou en p, excepté lorsque le mot est suivi d'une pause ou dit en l'isolant". Voir Nyrop, p. 308, op. cit.

(4) "La Liaison de s se hacía sin duda, en el siglo XVI, en todos los casos" Thurot II p. 25, cité par Vossler p. 335, voir biblio. n° 2. Par ailleurs on doit remarquer que s se sonorisait et devenait /z/ par sa position intervocalique, sans doute.

Dauzat explique ce phénomène: "L'analogie généralisa et unifia peu à peu les prononciations double ou triple des mots, soit en laissant tomber la consonne finale à la pause, soit en la restituant dans les cas à la fin de nombreux monosyllabes et quelques autres mots" ( 5). Ainsi l's de après, prononcé de plusieurs façons, est tombé sauf quand il était suivi de voyelle initiale. (voir ex. ci-dessus) . Par contre, quelques mots - dont nous avons conservé encore les traces- ont gardé la prononciation de la consonne finale à la pause et isolément. C'est le cas de: cinq, six, huit, dix ...

Ex.

- dix x = /s/ , pris isolément
- j'en ai dix x = /s/ , à la pause
- dix-hommes x = /z/ , devant voyelle.

On vient donc de constater, que même dans les mots où la consonne finale est tombée - selon sa position - celle-ci a continué à se prononcer devant un mot à initiale vocalique ou h muet, quand les deux mots étaient liés par le sens, bien entendu.

Le maintien, dans la prononciation, de quelques consonnes finales - avec quelques modifications ( 6) -, devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet, est ce qu'on appelle la liaison ( 7). La consonne finale ainsi prononcée sert phonétiquement d'initiale au mot suivant. D'où une définition possible de la liaison serait: **c'est la prononciation de la consonne finale d'un mot -habituellement non prononcée-, en syllabe initiale du mot suivant, à condition que celui-ci commence par une voyelle ou un h muet, et que ces deux mots soient intimement liés par le sens.**

## 2. Evolution.

La liaison était pratiquée de fait sans aucun statut dans l'ancien français. L'usage en est devenu de plus en plus fréquent vers les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. ( 8) Les liaisons s'affirment surtout au XVI<sup>e</sup> s. comme on vient de le voir, malgré la chute des consonnes finales. A ce propos, Vossler nous renseigne: "A más tardar en el siglo XVI, pero probablemente ya antes, rige la regla de que la t continúa percibiéndose delante de palabra que empieza por vocal" ( 9). Pour le s final c'est Bourciez qui nous dit: "A partir du XIII<sup>e</sup> s. il s'est effacé d'abord devant une consonne commençant le mot suivant (ex. plus fort, bons vins), tandis qu'il se conservait comme sonore devant

( 5) Dauzat, p. 112, voir biblio. n° 3

( 6) le s qui fait la liaison en /z/ par ex.

( 7) de là peut être l'affirmation de Kamman: "la liaison est un souvenir du temps où l'on prononçait toutes les consonnes", p. 230, voir biblio. n° 4

( 8) "desde los s. XIII y XIV se fué extendiendo gradualmente el fenómeno de la liaison". Vossler, p. 183, op. cit.

( 9) Vossler, p. 183, op. cit.

une initiale vocalique (ex. plus-agréables, s=/z/) et comme sourd à la pause (ex. j' en ai de bons, s=/s/)'' (10).

A la Renaissance, un autre élément vient plaider pour le maintien de la liaison: l'hiatus est jugé déplaisant; "un dogme s'est introduit à la Renaissance, sous l'influence sans doute de la métrique grecque et latine: l'horreur de l'hiatus" (11). Déjà Ronsard disait en 1565: "tu éviteras, autant que la contrainte de ton vers le permettra, les rencontres de voyelles... qui ne se mangent point; car telles concurrences de voyelles... font les vers merveilleusement rudes en notre langue" (12).

Tel était l'état de la liaison vers la fin du XVI<sup>e</sup> s. Les grammairiens de l'époque ont insisté sur l'emploi des liaisons "aussi bien pour marquer à l'oreille certaines flexions que pour éviter des hiatus et pour maintenir l'E muet (surtout en vers) dans les finales en -es, -ent" (13).

Boileau, et nous entrons déjà dans le XVII<sup>e</sup> s., prêche encore contre l'hiatus:

"Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,  
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée". (14)

Au XVII<sup>e</sup> s., les grammairiens -d'après Bourciez- recommandent encore de prononcer: il court, il va faire nuit, en faisant sonner le t (15). Dauzat, de son côté, dit que "Dans la bonne société la liaison avait perdu du terrain du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup>s. (16). D'autre part, d'après le témoignage des meilleurs grammairiens cités par Thurot, "au XVII<sup>e</sup>s. les personnes les plus instruites disaient couramment sans liaison" (17). Brunot est du même avis: "Au Grand Siècle les liaisons étaient peu fréquentes. Une consonne muette, devant consonne, tendait à demeurer muette devant voyelle. On hésitait pour la prononciation entre -gens-inconnus (s=/z), et -gens/inconnus" (18). D'après Brunot, Dangeau atteste que les gens de son temps (19) prononçaient: irons-nous à Paris? Dangeau ajoute qu'on prononçait l's dans vous irez, nous irons (s=/z/) "parce que irez et irons est le verbe du pronom personnel". Pour le XVII<sup>e</sup>s. nous citerons finalement les sages mots de Vossler: "durante el s. XVII, la liaison de la s se fue abandonando poco a poco en el lenguaje de la conversación; sólo se conservó en los grupos de palabras estrechamente conexas, casi como en el uso actual" (20).

Mais, si la liaison avait perdu du terrain au XVII<sup>e</sup>s. elle en a regagné du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> d'après Dauzat (21), malgré ce qu'en pense d'Olivet en plein

(10) Bourciez p. 220, voir biblio n° 5.

(11) Fouché p. 51, voir biblio n° 6.

(12) cite par Fouché p. 51, op. cit.

(13) Dauzat p. 113, op. cit.

(14) Boileau, Art. Poétique, chant I, vers 107 et 108

(15) Bourciez p. 210, op. cit.

(16) Dauzat p. 114, op. cit.

(17) Martinon p. 391, voir biblio, n° 7.

(18) Brunot p. 102, voir biblio n° 8.

(19) 2e. moitié du XVI<sup>e</sup> s. et début du XVIII<sup>e</sup>s.

(20) Vossler p. 335, op. cit.

(21) Dauzat p. 114 op. cit.

XVIII<sup>e</sup> s. "la conversation des honnêtes gens est pleine d'hiatus volontaires qui sont tellement autorisés par l'usage, que si l'on parlait autrement, cela serait d'un pédant ou d'un provincial" (22).

Quant au XIX<sup>e</sup> s., c'est l'époque où la liaison "a atteint son maximum", d'après Dauzat. Cohen semble être du même avis: "Pour la prononciation il y a eu réglementation et autorité. Il s'est établi un usage académique et "Comédie Française", le Théâtre Français, avec le Conservatoire qui en prépare l'entrée, devenant une académie de la prononciation. Ainsi a été réglementé, au moins pour les discours d'apparat, pour l'enseignement solennel, et pour la récitation l'usage des liaisons, considérées comme distinguées mais que nous savons maintenant (23) être sensiblement plus nombreuses que celles qu'on faisait au XVII<sup>e</sup> s." (24).

Pour le XX<sup>e</sup> s. signalons seulement que la liaison va en diminuant, surtout dans le parler du peuple "qui y répugne" malgré la diffusion de l'enseignement qui a rétabli dans l'usage courant -ne serait-ce qu'à titre facultatif- beaucoup de liaisons qu'on ne faisait plus déjà au XVII<sup>e</sup>. (ex. venez ici, je suis assez bien, voyons un peu, nous sommes allés etc. . . , exemples cités par Thurot (25) alors qu'aujourd'hui, dans tous ces cas, on prononce indistinctement avec ou sans liaison). On pourrait peut-être conclure cette brève étude en disant que tout ce système qui fut structuré à l'époque classique s'est conservé tant bien que mal jusqu'à nos jours, d'une façon assez stricte d'ailleurs dans la diction des vers.

## BIBLIOGRAPHIE

- |                        |   |
|------------------------|---|
| 1.- Nyrop, Kr.         | Grammaire Historique De La Langue Française I<br>Copenhague,,                             |
| 2.- Vossler, Karl.     | Cultura y Lengua de Francia<br>Edit. Losada, B. Aires, 1955                               |
| 3.- Dauzat, Albert.    | Phonétique et Grammaire Historiques<br>Larousse, Paris, 1950                              |
| 4.- Kamman, L.P.       | La Prononciation Française d'Aujourd'hui<br>Editions Scientifiques et Littéraires, Amiens |
| 5.- Bourciez, Edouard  | Précis Historique de Phonétique Française<br>Klincksieck, Paris, 1937                     |
| 6.- Fouché, Pierre.    | Où en sont les Études de Français<br>D'Artrey, Paris, 1949                                |
| 7.- Martinon, Ph       | Comment on Prononce le Français<br>Larousse, Paris, 1913.                                 |
| 8.- Brunot, Ferdinand. | La Pensée et la Langue<br>Masson et Cie. Editeurs, Paris, 1927.                           |
| 9.- Cohen, Marcel.     | Histoire d'une Langue: Le Français<br>Editeurs Français Réunis, Paris, 1950.              |
- (22) cité par Brunot p. 102, op. cit.  
(23) 1<sup>e</sup>. moitié du XIX<sup>e</sup>. s.  
(24) Cohen p. 247, voir biblio N° 9  
(25) Martinon p. 392, op. cit.